

Justificatif généré le 26/09/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 27/09/2024
Département : Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/L0027181
N° d'annonce : L0027181

Suivant acte SSP du 24 septembre 2024,

La société ARTURO ARITA, société à responsabilité limitée au capital social de 460 000 euros, dont le siège social est sis 8, avenue Frochot 75009 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 844 580 613, représentée par Monsieur Arturo ARITA, en sa qualité de gérant de ladite société, domicilié audit siège en cette qualité.

A cédé

A la société BITARPAOLUCCI, société à responsabilité limitée au capital social de 5 000 euros, dont le siège social est sis 36 rue Keller, 75011 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 929 965 747, représentée par Madame Julia PAOLUCCI et Madame Patricia BITAR, en leur qualité de co-gérantes de ladite société,

Le droit au bail dont elle était propriétaire, portant sur les locaux à usage commercial sis 15, rue Jean Jacques Rousseau à PARIS (75001).

Moyennant le prix principal de 70.000 Euros. Le prix a été remis à Maître Vincent LAFARGE, avocat, domicilié 5, rue de la Manutention 75116 PARIS, en qualité de séquestre, avec mission de recevoir toute éventuelle opposition.

La présente cession fait l'objet d'une insertion unique et tout éventuel créancier du cédant pourra former opposition entre les mains du séquestre désigné dans un délai de dix jours à compter de la présente publication.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeUgSPm7H

<https://digitalisation.actulegales.fr/#/aeUgSPm7H>

